

Fiche de données de sécurité

Version : 8.0 | Mise à jour : 26.04.2017



Conformément aux règlements CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

Pal TX Lingettes désinfectantes Sans rinçage

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE L'ENTREPRISE/LA SOCIÉTÉ

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Pal TX Lingettes désinfectantes Sans rinçage
(Pal TX Alcohol Surface Disinfectant Wipes)
Code du produit : W/Q 180, 200, 215, 220, 253, 355230
Utilisation de la substance/du mélange : Nettoyage et désinfection
Type de substance : Mélange

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Lingettes de nettoyage et de désinfection des surfaces dures
Utilisations déconseillées : Lingettes uniquement destinées à un usage professionnel

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Entreprise : Pal International Limited
Bilton Way, Lutterworth, Leicestershire,
LE17 4JA, Royaume-Uni
Téléphone : +44 1455 555 700
Fax : +44 1455 555 755
Email : info@palinternational.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : + 33 (0)1 45 42 59 59 Numéro ORFILA (INRS)
+32 70 245 245 Militair hospitaal Koningin Belgium
Numéro de d'appel d'urgence sur un tél portable : +44 (0)7725 204 194 (Anglais parlé, du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00, heures anglaises)

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Règlement CE N° 1272/2008 :

Liquide et vapeurs très inflammables, H225
Provoque une sévère irritation des yeux, H319

2.1.2 Directive 67/548/CEE et directive 1999/45/CE :

F ; Inflammable. R11

Fiche de données de sécurité

Version : 8.0 | Mise à jour : 26.04.2017



Conformément aux règlements CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

2.2.1 Eléments d'étiquetage

Nom du produit :

Pal TX Lingettes désinfectantes Sans rinçage

Contient :

Éthanol

Pictogrammes de danger :



Mention(s) d'avertissement :

Danger

Mention(s) de danger :

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.

Conseil(s) de prudence :

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P370 + P378 : En cas d'incendie : utiliser du dioxyde de carbone, une poudre sèche, une pulvérisation d'eau ou une mousse résistante à l'alcool pour l'extinction.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE) :

Contient de l'éthanol

2.3 Autres dangers :

Aucun connu

Fiche de données de sécurité

Version : 8.0 | Mise à jour : 26.04.2017



Conformément aux règlements CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances / Mélanges

Composants dangereux

Classification CE n ° 1272/2008

Nom Chimique	N° CAS N° CE N° REACH	Classification (67/548/CEE)	Classification (Règlement (CE) n°1272/2008)	Concentration [%]
Éthanol	64-17-5 200-578-6 01-2119457610-43	F ; R11	Liquide Inflammable de cat. 2, H225	70 %
Propan-2-ol	67-63-0 200-661-7 01-2119457558-25- xxxx	F ; R11 Xi ; R36, R67	Liquide Inflammable de cat. 2, H225 Irritant oculaire de cat. 2, H319 STOT RE3 ; H336	5 %

Voir la rubrique 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées dans cette rubrique

Voir la rubrique 16 pour le texte intégral des phrases H mentionnées dans cette rubrique

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Inhalation :

EN CAS D'INHALATION : consulter un médecin pour tout symptôme de difficulté respiratoire.

Contact avec la peau :

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : rincer abondamment à l'eau.

Contact avec les yeux :

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer abondamment à l'eau.

Ingestion :

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11 pour des informations plus détaillées sur les effets sur la santé et les symptômes.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

Fiche de données de sécurité

Version : 8.0 | Mise à jour : 26.04.2017



Conformément aux règlements CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

En cas d'incendie, utiliser des moyens d'extinction appropriés pour le feu environnant.

Moyens d'extinction inappropriés :

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger spécifique en cas de lutte contre les incendies :

Tenir à l'écart de la chaleur et de toute source d'ignition.

Produits de combustion dangereux :

Les produits de décomposition peuvent éventuellement contenir les substances suivantes :
Oxydes de carbone
Oxydes d'azote
Oxydes de soufre
Oxydes de phosphore

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection particulier pour les pompiers

Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI)

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non secouristes :

Éliminer toutes les sources d'ignition. S'assurer que le nettoyage est effectué par du personnel qualifié. Se référer aux mesures de protection données dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes :

S'il est nécessaire de porter des vêtements spécifiques pour traiter tout déversement, tenir compte des informations données dans la section 8 concernant les matériaux appropriés et inappropriés.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas laisser le produit entrer en contact avec le sol, les eaux de surface ou souterraines.

Fiche de données de sécurité

Version : 8.0 | Mise à jour : 26.04.2017



Conformément aux règlements CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage :

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela peut être fait en toute sécurité. Arrêter toute fuite si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir les déversements et les recueillir avec des matières absorbantes non combustibles et placer ensuite ces déchets dans un conteneur pour une élimination conforme aux réglementations locales et nationales (voir section 13).

6.4 Références à d'autres sections

Voir la section 1 pour obtenir les numéros d'appels d'urgence.

Voir la section 8 pour la protection individuelle.

Voir section 13 pour des informations sur l'élimination des déchets.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils de manipulation en toute sécurité :

À utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Se laver les mains soigneusement après utilisation.

Mesures d'hygiène :

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver le visage, les mains et toute peau exposée après manipulation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les récipients

Tenir à l'écart d'agents oxydants. Tenir hors de portée des enfants. Conserver les récipients hermétiquement fermés. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Température de stockage :

-10 à 40 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) :

Lingettes imprégnées. Processus de nettoyage manuel.

Fiche de données de sécurité

Version : 8.0 | Mise à jour : 26.04.2017



Conformément aux règlements CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites d'exposition professionnelle

Substance	Valeur limite en ppm (limit value in ppm)	Valeur limite en mg/m ³ (limit value in mg/m ³)	Valeur courte durée en ppm (short time value in ppm)	Valeur courte durée en mg/m ³ (short time value in mg/m ³)	Classification additionnelle
Ethanol (CAS 64-17-5)	1000	1907	-	-	-
Propan-2-ol (CAS 67-63-0)	200	500	400	1000	-

8.1.2 Valeur limite biologique

N° CAS	Nom de la substance	Paramètres de contrôle	Heure d'échantillonnage	Mise à jour
-	-	-	-	-

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Une bonne ventilation doit être suffisante pour contrôler l'exposition des travailleurs à une contamination en suspension dans l'air.

8.2.2 Équipement de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage Aucun équipement de protection particulier.

Protection de la peau Aucun équipement de protection particulier.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection particulier.

Risques thermiques Aucun équipement de protection particulier.

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Envisager l'étendue de la contamination avant de décider des mesures de sécurité

Fiche de données de sécurité

Version : 8.0 | Mise à jour : 26.04.2017



Conformément aux règlements CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Non tissé imprégné
Couleur	Bleue
Odeur	Odeur d'alcool
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	6,5 -7,5
Point de fusion/Point de congélation	-20 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	79,5 °C
Point d'éclair	19 °C (méthode d'Abel dite à creuset fermé)
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Le mélange est considéré comme facilement inflammable en vertu de la directive 2001/59/CE. Aucune donnée disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible.
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible.
Densité relative	0,86+/- 0,01 g/cm³
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible.
Coefficient de partage : n-octanol/ eau	Aucune donnée disponible.
Température auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible.
Température de décomposition	Aucune donnée disponible.
Viscosité	2,41 mPa.s (viscosité dynamique déterminée à 20 °C.)
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible.
Propriétés d'oxydation	Aucune donnée disponible.
9.2 Autres informations	Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

Version : 8.0 | Mise à jour : 26.04.2017



Conformément aux règlements CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1	Réactivité	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
10.2	Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3	Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
10.4	Conditions à éviter	Chaleur extrême, flammes et étincelles.
10.5	Matières incompatibles	Aucune connue.
10.6	Produits de décomposition dangereux	Les produits de décomposition peuvent éventuellement contenir les substances suivantes : Oxydes de carbone Oxydes d'azote Oxydes de soufre Oxydes de phosphore

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur des voies d'exposition probables

Contact avec les yeux et la peau.

Toxicité aiguë

Ingestion	Aucune donnée disponible pour ce produit.
Inhalation	Aucune donnée disponible pour ce produit.
Contact avec la peau	Aucune donnée disponible pour ce produit.
Contact avec les yeux	Aucune donnée disponible pour ce produit.
Corrosion/irritation cutanée	Aucune donnée disponible pour ce produit.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Aucune donnée disponible pour ce produit.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucune donnée disponible pour ce produit.
Mutagénéticité sur les cellules germinales	Aucune donnée disponible pour ce produit.
Carcinogénicité	Aucune donnée disponible pour ce produit.
Toxicité pour la reproduction	Aucune donnée disponible pour ce produit.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Aucune donnée disponible pour ce produit.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Aucune donnée disponible pour ce produit.
Toxicité par aspiration	Aucune donnée disponible pour ce produit.

Fiche de données de sécurité

Version : 8.0 | Mise à jour : 26.04.2017



Conformément aux règlements CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1	Toxicité	Aucune donnée disponible.
12.2	Persistance et dégradabilité	Aucune donnée disponible.
12.3	Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible.
12.4	Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB	Ce mélange ne contient pas de composants considérés soit comme persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT) ou très persistants et très bioaccumulables (vPvB) à des concentrations supérieures ou égales à 0,1 %.
12.6	Autres effets néfastes	Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1	Méthodes de traitement des déchets	Dès que possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer en conformité avec la réglementation locale.
13.2	Informations complémentaires	Aucune connue.

Fiche de données de sécurité

Version : 8.0 | Mise à jour : 26.04.2017



Conformément aux règlements CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ce produit est classé comme une marchandise dangereuse pour le transport en ce qui concerne la réglementation du transport.

Transport terrestre (ADR/ADN/RID)

14.1	Numéro ONU	UN3175
14.2	Nom d'expédition des Nations unies	« Solides contenant du liquide inflammable », n.o.s (Éthanol) (E)
14.3	Classe(s) de dangers pour le transport	4.1
14.4	Groupe d'emballage	II
14.5	Dangers pour l'environnement	Non
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

Transport maritime (IMDG/IMO)

14.1	Numéro ONU	UN3175
14.2	Nom d'expédition des Nations unies	« Solides contenant du liquide inflammable », n.o.s (Éthanol)
14.3	Classe(s) de dangers pour le transport	4.1
14.4	Groupe d'emballage	II
14.5	Risques pour l'environnement	Non
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

Transport aérien (IATA)

14.1	Numéro ONU	UN3175
14.2	Nom d'expédition des Nations unies	« Solides contenant du liquide inflammable », nsa (Éthanol)
14.3	Classe(s) de dangers pour le transport	4.1
14.4	Groupe d'emballage	II
14.5	Risques pour l'environnement	Non
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

Fiche de données de sécurité

Version : 8.0 | Mise à jour : 26.04.2017



Conformément aux règlements CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- 15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Conformément au règlement (CE) n°648/2004 sur les détergents
Contient 70 % d'éthanol et 5 % d'isopropanol.
Conformément à la DSD (67/548/CE), la DPD (1999/45/CE) et le règlement CLP (1272/2008/CE), le produit contient de l'éthanol et la phrase de danger suivante lui est associée. H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique
- Ce produit contient des substances pour lesquelles une évaluation de la sécurité chimique est encore nécessaire.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases R

- R11 : Facilement inflammable.
R36 : Irritant pour les yeux.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Texte intégral des mentions H

- H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H318 : Provoque des lésions oculaires graves.
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Texte intégral des autres abréviations

- ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.
IATA : Association internationale du transport aérien.
OACI : Organisation de l'aviation civile internationale.
RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses.

Conseils de formation

Produit à usage professionnel. Une formation sera requise par le fournisseur du produit.

Fiche de données de sécurité

Version : 8.0 | Mise à jour : 26.04.2017



Conformément aux règlements CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830

Clause de non-responsabilité

Cette fiche de données a été compilée à partir de données externes provenant des laboratoires de nos fournisseurs et indépendants. Cette fiche de données de sécurité contient toutes les informations nécessaires à une évaluation Coshh. Ce document NE doit PAS se substituer à une évaluation des risques effectuée par les utilisateurs sur leur lieu de travail comme le requiert la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont données en toute bonne foi et constituent notre meilleure connaissance en la matière. Aucune responsabilité n'est acceptée pour toute perte ou dommage résultant directement de l'utilisation des produits de la société ou de l'utilisation des informations contenues dans cette fiche de données de sécurité, en particulier, toute perte financière ou économique sauf si requis par la loi.

Annexe à la Fiche de Données de Sécurité étendue (FDSe)

Ce produit contient des substances pour lesquelles une évaluation de la sécurité chimique est encore nécessaire.